

Assemblée Générale Ordinaire du « Ty-Poul »
16 septembre 2024
Relevé de conclusions

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue salle Bouillard le lundi 16 septembre 2024 à 17 heures 30 sous la présidence de Christine Juppé-Leblond et en présence de Jean-Marc Dupeyrat, Maire de Sarzeau.

Présents: 77 ; Pouvoirs: 52 ; Votants : 129
Adhérents 23/24 : 363 (détail en Annexe)

Ordre du jour

- **Approbation du PV 22/23**
- **Rapport d'activité et perspectives (Détail en annexe)**
- **Rapport financier 23/24 (Détail en annexe)**
- **Budget prévisionnel 2024-2025 (Détail en annexe)**
- **Questions diverses**
- **Renouvellement partiel du CA**
- **Apéro**

Rapport d'activités et perspectives (Annexe 1)

Le Ty Poul aura bientôt 10 ans (de sa conception à sa maturité !). Christine Juppé en a 80 et, comme elle l'avait annoncé il y a déjà quelques années, « il faut quitter les choses avant qu'elles ne vous quittent », ne pas faire l'année de trop ! Elle passe donc la main et le relais. En guise de « Rapport d'activités », elle retrace rapidement « La vie et l'œuvre.. » du Ty Poul durant cette période fertile. De son éclosion inattendue dans un nid tout neuf à son épanouissement durable au cœur du bourg. Le Ty Poul se porte bien, son projet est solide, ses finances sont équilibrées. Il poursuit donc sa route sereinement avec le soutien de la Mairie et une équipe élargie en partie renouvelée. L'absence de salariée permanente (Bénédicte André prenant une nouvelle fonction au CA) va devoir être compensée par une politique très volontariste de bénévolat. Mais l'équipe est « au taquet » ! Christine Juppé remercie tous les acteurs de cette joyeuse aventure et fait passer 3 messages pour l'avenir :

- Donner toujours une absolue priorité à l'intérêt général sur les intérêts particuliers.
- Se fixer un cap et tenir bon la barre quel que soit le temps.
- Cultiver l'esprit de légèreté, de plasticité, de mobilité.

Un diaporama préparé par Agathe (la fidèle et talentueuse Web master !) et Jean Marcel retrace au travers d'une multitude d'affiches (ateliers et événements) l'histoire du Ty Poul.

Rapport financier : bilan 2023-2024 (Détails en annexe 2, 2bis, 2 ter)

Présenté par Ghislaine Tulpain, trésorière adjointe à partir du travail de la trésorière, Sylvie Girard, qui assure les écritures comptables. Les comptes ont été clôturés le 31 août. Ils sont, comme chaque année, validés par un cabinet comptable.

Le tableau des recettes et dépenses de l'année fait apparaître un écart négatif de 3 153.28 €, écart dû à l'augmentation des prix des matières premières non (ou très peu) répercutée sur les tarifs des consommations et à 2 salaires (Bénédicte André 9 mois à mi-temps et Julie Eudé, 2 mois à plein temps) couvrant l'ensemble de l'année à 1 mois près. Le bilan est stable par rapport à l'année précédente et le fond de roulement confortable permet d'être serein.

Budget prévisionnel 2024-2025

Le prévisionnel 2024-2025 est quant à lui logiquement en excédent (léger écart positif de 2.008 €) puisqu'il intègre le départ de la salariée à mi-temps sur 9 mois. Pas d'augmentation de l'adhésion qui restera à 15 €. Pas ou peu d'augmentation des consommations.

- **Le PV de l'AG 22/23, le rapport financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité**

Intervention du Maire de Sarzeau

Jean Marc Dupeyrat Maire de Sarzeau remercie Christine Juppé pour son énergie et son engagement durant toutes ces années. Il renouvelle son soutien au Ty Poul qui est l'une des plus importantes associations de Sarzeau (il rappelle qu'il y en a 192) et fait désormais partie du paysage. Il souhaite voir sa réussite se poursuivre et l'engage à développer de nouveaux partenariats et à diversifier ses publics.

Questions diverses

Brigitte Pillot émet le regret de ne pas pouvoir participer au CA. Il lui est répondu que n'ayant pas présenté sa candidature officiellement avant la date limite indiquée sur la convocation (2 septembre), sa candidature n'a pu être prise en compte. Elle pourra si elle le souhaite se présenter à la prochaine élection dans 1 an.

Renouvellement partiel du Conseil d'Administration

Rappel : les statuts prévoient que le nombre des membres constituant le conseil d'administration est compris entre 6 et 10. Ils sont renouvelables par moitié tous les ans. Actuellement le conseil comprend 7 membres.

Sur ces 7 membres, sont démissionnaires : Jacques Dreyer, Christine Juppé, Josiane Meyer ; se représentent : Ghislaine Tulpain, Dominique Vanard. Sont reconduits pour 1 an : Isabelle Giffard, Sylvie Girard, Jean-Marcel Grosprêtre. Par ailleurs, ont présenté leurs candidatures : Bénédicte André, Jacques Feray, Danièle Grand, Yvon Le Bolloc'h, Marie Porcheron. Le vote se fait à bulletins secrets.

Résultats:

Bénédicte André	128 voix
Jacques Feray	129 voix
Danièle Grand	121 voix
Yvon Le Bolloc'h	124 voix
Marie Porcheron	119 voix
Ghislaine Tulpain	125 voix
Dominique Vanard	124 voix

Si l'on ajoute Isabelle Giffard, Sylvie Girard et Jean Marcel Grosprêtre, le nouveau CA est composé de 10 personnes, soit le maximum prévu par les statuts.

Composition du bureau (élu par le CA du 16/09/2024, 19h)

Président	Jean-Marcel Grosprêtre
Vice-Présidente	Ghislaine Tulpain
Secrétaire	Isabelle Giffard
Secrétaire adjoint	Yvon Le Bolloc'h
Trésorière	Sylvie Girard